



UN SITE ARCHEOLOGIQUE MAJEUR À TOUGUES

Notre commune et ses trésors

Le saviez-vous ? Le port de Tougues est classé "Monument Historique" depuis 1997 et au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 2011.

Selon Eric Néré, responsable des fouilles archéologiques menées à Chens pour l'INRAP, Tougues est un site palafittique reconnu mondialement dans la sphère des archéologues ! En effet, ce site majeur datant de l'Âge de Bronze serait le "seul gisement de ce type connu en Europe Occidentale".

Qu'est-ce qu'un site palafittique ?

Nos ancêtres chensinois-es habitaient en partie sur les rives du lac. Un site palafittique est un ensemble de vestiges d'habitations lacustres, comme notamment des villages de bois battis sur pilotis. Concernant celui de Tougues, de magnifiques découvertes ont été faites. Parmi elles, des pieux en chêne, des kilos de céramiques, mais aussi des fragments de vannerie, des bracelets etc.

Ce site est-il accessible ?

Afin de préserver ce site exceptionnel de dégradations ou de pilleurs, il est strictement interdit d'accès, délimité par les bouées rouges et jaunes (voir photo ci-dessus) et surveillé. Aucun bateau, paddle ou même nageur n'a le droit de pénétrer dans cette zone.

Comment en savoir plus sur ce riche patrimoine ?

Notre association s'intéresse de près à la valorisation du patrimoine archéologique de Chens (voir notre site internet, rubrique archéologie). Le 28 octobre dernier, nous avons organisé une conférence sur les vestiges archéologiques du Bas Chablais, facilitée par Eric Néré. Nous avons de nombreux projets pour mettre en avant ces découvertes auprès du grand public et avons besoin d'aide. Si vous souhaitez vous impliquer à nos côtés, rejoignez-nous !